

# THURÉ MA COMMUNE

*Au fil de l'histoire*

**BULLETIN N° 74**

Dépôt légal 2002 n° ISSN 1638-3796

NOVEMBRE 2016

## EDITO

Il nous a paru opportun de nous pencher sur la guerre de 1870-1871. Elle est complètement oubliée car d'une part nous l'avions perdue et qu'ensuite la Grande Guerre de 1914-1918 l'ayant dépassée par la durée, les morts et les pays concernés, en a considérablement réduit la portée. Jean-Louis, une fois encore va nous surprendre par tous les documents trouvés sur le sujet tant en ce qui concerne notre commune que notre département. Le thème est tellement important qu'il va faire l'objet de deux bulletins, celui-ci et le prochain à paraître en janvier.

Nous vous invitons à venir participer à « **une causerie sur la guerre de 1870-1871** » le **vendredi 18 novembre à 20 h à la salle Jean-Louis Dupuy**. A partir d'articles de journaux de l'époque ou autres sources, nous vous expliquerons comment la guerre s'est installée chez nous et quelles en ont été les conséquences.

Avec l'envoi de ce bulletin, vous trouverez le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 07 octobre dernier. Nous avons élu le bureau lors de notre réunion du 02 novembre et il a été reconduit à l'unanimité. Bonne lecture et à bientôt.

*Evelyne Gaudin*

## LES THURÉENS PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871

### *1<sup>ère</sup> partie*

Depuis sa création, T.M.C. a publié six bulletins sur la guerre de 1914-1918 et ses conséquences, et trois sur celle de 1940-1945. Par contre, jusqu'à ce jour, notre association n'a encore consacré aucun article à Thuré pendant la guerre de 1870-1871. Tout au plus a-t-elle fait allusion à ce conflit dans le numéro 56 sur « La Poste de 1800 au lendemain de la Grande Guerre ». Pour combler cette lacune et parler des Thuréens restés dans la com-

mune en 1870 ou partis combattre les Prussiens, nous avons eu recours à la presse locale et à divers documents conservés aux Archives départementales de la Vienne, surtout dans la série R qui concerne les questions militaires. Dans les liasses de cette série R, nous découvrons des noms de Thuréens ayant combattu en 1870-1871 dans l'armée active, la garde nationale mobile ou bien la garde nationale mobilisée.



Napoléon III est le chef des armées, en 1870.  
<http://gallica.bnf.fr/>

### **LES EXEMPTÉS DU SERVICE ARMÉ**

Une trentaine de Thuréens sont morts au cours des guerres napoléoniennes, entre 1800 et 1815. Les habitants de notre commune n'ont pas conservé un bon souvenir de la conscription et de la vie militaire, si bien que, sous le Second Empire (de 1852 à 1870), les engagés volontaires originaires de Thuré, comme René Chauvière, fils d'un sabotier du bourg, ne sont pas nombreux.

Quant aux conscrits de chez nous, ils parviennent à échapper au service armé dans une proportion des trois-quarts, environ, sous Napoléon III. Chaque année, ils ne sont guère que trois (parfois deux, même), les natifs de Thuré contraints par le conseil de révision de Châtellerault ou de Leigné-sur-Usseau de rejoindre une caserne. Nous vous signalons que le conseil de révision de Châtellerault s'oc-

cupe des jeunes nés à Thuré et restés dans la commune tandis que celui de Leigné-sur-Usseau concerne les Thuréens venus habiter à Saint-Gervais, qui ne sont pas rares. Lors du « conseil », le médecin major vérifie si les conscrits sont aptes au service armé et les jeunes gens tirent un numéro ; ceux qui tirent un « *bon numéro* » sont dispensés du service armé.